

Au rédacteur du *Journal d'Agriculture*.

St. Césaire, 25 août 1871.

Monsieur le rédacteur,

Je sollicite de vous une petite place sur une des colonnes de votre *Journal d'Agriculture*, afin d'y traiter plus tard différentes matières agricoles qui pourront être de l'espoir, de quelque utilité à un certain nombre de vos lecteurs. D'abord je dirai en passant que votre excellent journal contient beaucoup de détails très utiles aux cultivateurs qui veulent les mettre en pratique. Je suis un de ceux qui désire encourager particulièrement la lecture du *Journal d'Agriculture* de St. Hyacinthe et aussi celle des autres journaux agricoles ; en les lisant attentivement nous y apprenons toujours quelque chose ; même pour le cultivateur très expérimenté, il se perfectionne d'avantage. La modique somme de cinquante centimes par année pour l'abonnement au "*Journal d'Agriculture*" de St. Hyacinthe n'est rien en comparaison de l'avantage que l'on peut en retirer en sachant connaître ce qui nous convient mieux en fait de culture améliorante. Vous ne trouverez pas en moi ainsi que le public un parfait écrivain, mais au moins je tâcherai de me faire comprendre par la plupart de vos lecteurs, c'est tout ce que je demande. Malgré mon peu de capacité je ferai connaître dans mes autres correspondances les quelques expériences que j'ai pu acquérir à l'école d'agriculture de Ste. Anne et ailleurs. Dans le cas où je pourrai être utile à quelques uns de vos lecteurs, c'est tout ce que je demande pour récompense des moments de loisirs que j'aurai employés ainsi que des sacrifices que je me serai imposés pour cette œuvre. "Car il est dit que celui qui fait pousser deux brins d'herbe où il n'en poussait qu'un auparavant est un bienfaiteur public." Si vous daignez M. le rédacteur, inscrire dans votre journal cette correspondance et celles que je pourrai vous envoyer de temps à autre, je vous serai très bien obligé.

Je suis avec considération,

un de vos lecteurs,

UN ANCIEN ELEVE
de l'Ecole d'Agriculture.

N. B.—Permettez moi M. le rédacteur de vous faire une petite remarque ; il ne manque qu'une seule chose à votre journal, si vous y mettiez un petit morceau de littérature ou feuilleton, les dames surtout vous estimerait cent fois plus. Dans ce cas celui qui ne recevrait que votre journal pourrait le passer au reste de sa famille et les personnes qui n'aiment qu'à lire seulement des choses égayantes s'instruiraient de même.

A. O. G. G.

Il y a en ce moment-ci à Ottawa de grandes demandes pour les employés de fermes. Les fermiers sont réellement embarrassés vu la rareté de la main-d'œuvre.

DE LA BOUE.

Nous extrayons ce qui suit d'un discours que Lord Palmerston fit un jour devant la Société Royal d'Agriculture de l'Angleterre. Ici comme en Angleterre on pourrait utiliser la boue des villes comme engrais :

Messieurs, j'ai entendu une définition de la boue ou de la fange ; j'ai entendu dire que la boue n'est autre chose qu'une chose qui n'est pas à sa place. Or, la boue de nos villes correspond précisément à cette définition, ou cette définition convient parfaitement à la boue de nos villes. La boue de nos villes devrait être mise sur nos champs, et s'il pouvait y avoir une communauté réciproque d'intérêt entre les campagnes et villes, de nature à faire que les campagnes purifient les villes, et que les villes fertilisent les campagnes, je suis disposé à croire que le fermier anglais s'occuperait moins qu'il ne fait, du guano péruvien, quoi qu'il pût s'en occuper encore un peu. Or, nous reconnaissons tous qu'il y a certaines lois de la nature, et que ceux qui violent ces lois en souffrent invariablement. Or, c'est une loi de la nature, que rien ne se détruit, ou ne se perd.

La matière peut se décomposer, mais ce n'est que pour prendre une nouvelle forme, pouvant servir aux fins de l'espèce humaine. Mais cette loi est négligée. Nous souffrons que toutes les substances qui se décomposent dans les villes vicient l'atmosphère, ruinent la santé, engendrent des malades et une misère précocée, soit la perte de la vie et la destruction de l'existence. Eh bien, messieurs, si au lieu de cela, il pouvait être établi un système au moyen duquel ces substances qui sont nuisibles dans les lieux où elles se trouvent maintenant, étaient transportées dans les districts environnants, pour les fertiliser, je suis persuadé que non-seulement la santé des habitants des villes en serait beaucoup améliorée mais encore que les finances de la population rurale en éprouveraient un changement avantageux.

RENSEIGNEMENTS UTILES

On ne saurait trop prémunir le public contre le préjugé qui existe encore de laisser les noyés sur le bord de l'eau jusqu'au moment de l'arrivée de la police, et lui faire comprendre qu'il est de la plus grande urgence d'extirper cette erreur.

Voici le traitement qu'il convient d'appliquer le plus promptement possible aux submergés et aux asphyxiés, et ce sans attendre l'arrivée de la police ou de tout autre secours médical :

1^o Donner au patient la position convenable.—Placez le corps sur le dos, les épaules soulevées et soutenues par un vêtement replié, les pieds appuyés contre un obstacle.

2^o Maintenir libre l'introduction de l'air dans la trachée artère.—Nettoyez la bouche et les narines. Tirez la langue du patient et maintenez-la en dehors des lèvres.

3^o Imiter les mouvements d'une respiration profonde.—Elevez les bras des deux côtés de la tête et maintenez-les doucement pendant deux secondes. Ce mouvement élargit la capacité de la poitrine en soulevant les côtes et produit une inspiration.

Abaissez ensuite les bras et pressez-les doucement, mais fermement, pendant deux secondes, contre les côtes de la poitrine en pressant les côtes et afin de produire une respiration forcée. Répétez alternativement, hardiment et avec persévérance 15 fois par minute.

4^o Ramener la circulation du sang et la chaleur et exciter la respiration.—Frictionnez les membres depuis les extrémités jusqu'au cœur. Remplacez les vêtements mouillés par une couverture chaude et sèche. De temps à autre, jetez de l'eau froide sur la figure du patient. Ces prescriptions sont parfaitement compatibles avec l'exécution des mouvements tendant à imiter l'acte de la respiration.

La friction doit être continuée sous la couverture ou par-dessus le vêtement sec.

Rappelez la chaleur par l'application de flanelles chaudes, bouteilles ou vessies d'eau chaude, briques chauffées, etc., aux aisselles, entre les cuisses, aux plantes des pieds.

Si le patient a été porté dans une maison ou un local quelconque, après avoir repris haleine, ayez soin de laisser l'air pénétrer et circuler librement dans la salle.

Lorsque la vie sera rétablie, une cuiller à thé d'eau chaude sera donnée ; puis si le malade peut avaler, on lui administrera en petites quantités du vin, de l'eau, de l'eau de vie chaude ou du café. On lui fera garder le lit et on l'engagera à dormir.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

"Le prix du nouveau foin n'est pas encore fixé parfaitement, mais, d'après les demandes qui nous viennent des Etats-Unis et même d'Europe, on s'attend que le foin pressé à la presse hydraulique se vendra \$18 la tonne, équivalant, 133 bottes. Ceci peut nous donner une idée du prix que le foin a atteint sur le marché des Etats-Unis et particulièrement à Boston. Le transport en chemin de fer coûte \$70 par char, et dans un char on ne met que dix tonnes. Ensuite il y a un droit de 15 par 100 à payer pour traverser la frontière américaine. Le foin, payé ici \$18 la tonne, vaut à peu près le double une fois rendu à Boston.

Les lots de l'hon. M. Drummond dans le township d'Upton ont été achetés par l'hon. M. Cameron au prix de 8000 piastres lors de la vente qui s'en est faite mardi.